

Image not found or type unknown



faux et usage de faux

Par **ka01**, le **19/12/2022** à **17:03**

Bonjour

Nous avons monté en 2019 avec mon frère et ma belle soeur un restaurant sous une SAS dont je suis la présidente

nous sommes actionnaire en même pourcentage

ils ont fait en sorte de m evincer rapidement de ce restaurant tout en me gardant présidente je n ai a ce jour accès a rien

Mon frère utilise ma signatiure sans mon consentement ... en à t il le droit ?

il fait tout les document en mon nom sans m en informer

dernièrement il a fait une assemblé extraordinaire sans que j y sois en me signalant présente et signant a ma place

Puisje porter plainte ?

Quels sont mes droit et quelles démarches doisje faire ?

merci pour votre retour

Cordialement

Par **Zénas Nomikos**, le **19/12/2022** à **17:09**

Bonjour,

voici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612>

Si il devait y avoir plainte au pénal, il faudrait des preuves or il semble y en avoir bon nombre dans votre affaire. Donc oui pour la plainte.

Par **ka01**, le **19/12/2022** à **17:25**

Oui j ai les preuves

comment doisje procéder ?

puisje aller seule porter plainte ?

Avec un avocat ?

doisje prevenir mon frère de ma démarche ??